

Montreuil (93)

L'avifaune du parc des Beaumonts : liste commentée des espèces identifiées

vendredi 27 novembre 2020, par [ROUSSET Pierre](#), [THORNS David](#) (Date de rédaction antérieure : 20 novembre 2020).

Article largement retravaillé et mis à jour le 17 novembre 2020.

Sommaire

- [Liste des espèces observées](#)
- [Précisions concernant diverses](#)

Introduction

Cette liste comprend toutes les espèces d'oiseaux identifiées au Parc des Beaumonts (dans la mesure, évidemment, où les observations nous ont été communiquées).

L'ordre systématique des espèces est conforme à la Liste des oiseaux de France (LOF) publiée par la Commission de l'avifaune française (CAF) [1]. Il est assez déroutant pour qui était habitué à l'ancienne classification, très différente (les rapaces, par exemple, ne sont plus regroupés, les faucons étant reportés loin des autres).

Le nom français est donné en premier, suivi du *nom latin*.

Pour les **noms français**, les synonymes sont indiqués quand ils sont (ou ont été) d'usage courant.

La troisième colonne fournit une estimation de **l'abondance**.

A : « Abondant ». Certaine d'être trouvée à chaque visite durant ses saisons d'occurrence.

C : « Commun », ce qui ne veut pas dire nombreux (voir l'exemple du faucon crécerelle).

D : Espèce disparue. Observée dans le passé, mais il n'y a quasiment aucune chance de la revoir aujourd'hui du fait de la modification du milieu ou d'un déclin de l'espèce plus général (régional).

I : Irrégulière ou peu commune. Pas certain d'être observée chaque année durant ses saisons de présence. Il s'agit souvent d'espèces relativement communes, en principe observée chaque année, mais qui peuvent être absent à certains périodes.

O : « Occasionnel ». N'est observé que de façon exceptionnelle. Moins de cinq données depuis les années 1990.

R : « Rare ou plutôt rare ». Peu de chance de l'observer lors d'une visite, même durant les saisons favorales, bien l'espèce est normalement notée chaque année, mais en très petite nombre.

Note : la fréquence est ici mesurée en « données » (observations), ce qui est différent du nombre d'individus. Par exemple, une donnée peut concerner le passage solitaire d'une grande aigrette aussi bien qu'un vol d'une centaine de vanneaux huppés.

La quatrième colonne concerne des espèces qui sont uniquement, ou presque, observées en survol :

V : uniquement en survol

Vp : en survol et rarement posée.

Nous avons utilisé cette précision dans les cas qui nous ont paru les plus pertinents, mais elle pourrait être étendue à d'autres petits passereaux.

La cinquième colonne concerne la nidification :

N : niche sur le site

Ne : niche dans les environs immédiats.

Np : a niché dans le passé.

La sixième colonne concerne les écoutes nocturnes :

A : aussi noté en passage nocturne.

U : uniquement noté en survol et en passage nocturne

Un tableau évolutif

Des modifications sont régulièrement introduites dans le tableau : nouvelles espèces ou changement de statut (une espèce précédemment notée en survol seulement observée perchée...)... C'est un tableau évolutif et à améliorer !

Les définitions utilisées sont parfois adaptées aux spécificités d'un site comme celui des Beaumonts. Les remarques et commentaires sur les choix opérés, comme sur les statuts indiqués, seront bienvenus.

L'évolution des milieux est généralement lente en ce qui concerne la partie nord du plateau (parc urbain) et les coteaux en boisement spontané ou en parc urbain (lieudit « parc Mabilie »). Elle est beaucoup plus rapide en ce qui concerne la zone dite « naturelle », avec une tendance à la fermeture des milieux ouverts : extension de la roselière à la mare perchée, emboisement de la « zone champêtre » (érable, robinier, renouée du Japon...). La gestion du site pour éviter cet enfermement modifie temporairement ou durablement des écosystèmes. Un exemple : il n'y avait plus de plan d'eau libre à la mare perchée, il est en train d'être rétabli (en novembre 2019), ce qui pourrait permettre (entre autres) la réapparition du martin pêcheur aux dates favorables [*dernière nouvelle : c'est chose faite*].

L'astérisque (*) signifie qu'un commentaire est disponible concernant cette espèce.

Liste des espèces observées

Catégorie A

Catégorie A. Espèces présentes à l'état sauvage en France métropolitaine y compris la frange maritime (Zone Économique Exclusive), observées au moins une fois depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable au moins pour un individu.

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Cygne tuberculé	Cygnus olor	R	V		
Oie cendrée	Anser anser	R	V		
Bernache du Canada	Branta canadensis	R	V		
Tadorne casarca	Tadorna ferruginea	R	Vp		
Canard colvert *	Anas platyrhynchos	I		Np	A
Canard mandarin	Aix galericulata	O			
Canard pilet	Anas acuta	O	V		
Canard souchet	Anas clypeata	O	V		
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	O	V		
Harle bièvre	Mergus merganser	O	V		
Caille des blés	Coturnix coturnix	O	Vp		A
Faisan de colchide	Phasianus colchidus	O			
Grèbe castagneux	Podiceps cristatus	O			U
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	O	V		
Grand cormoran	Phalacrocorax carbo	C	V		
Blongios nain	Ixobrychus minutus	O			U
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	O	V		
Aigrette garzette	Egretta garzetta	O	V		
Grande Aigrette	Casmerodius albus	R	V		
Héron cendré *	Ardea cinerea	I			A
Héron pourpré	Ardea purpurea	O	V		
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	R	V		
Cigogne noire	Ciconia negra	O	V		
Balbusard pêcheur	Pandion haliaetus	R	V		
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus	O	V		
Milan royal	Milvus milvus	R	V		
Milan noir	Milvus migrans	R	V		
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	R	V		
Busard Saint-Martin	Circus cyaeus	R	V		
Busard cendré	Circus pygargus	O	V		

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Busard pâle	Circus macrourus	O	V		
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	C		N	
Autour des palombes	Accipiter gentilis	O	V		
Buse variable	Buteo buteo	C	Vp		
Bondrée apivore	Pernis apivorus	I	Vp		
Râle d'eau	Rallus aquatus	O			A
Marouette ponctuée	Porzana porzana	O			U
(Gallinule) Poule d'eau	Gallinula choropus	I		N	A
Foulque macroule	Fulica atra	R			U
Grue cendrée	Grus grus	R	V		
Pluvier doré	Pluvialis apricaria	I	V		A
(Pluvier) Guignard d'Eurasie	Charadius morinellus	O			U
Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	O	V		A
Petit Gravelot	Charadrius dubius	O	V		A
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	I	V		
Courlis corlieu	Numenius phaeopus	O	V		A
Courlis cendré	Numenius arquata	O	V		A
Barge à queue noire	Limosa limosa	O	V		
Barge rousse	Limosa lapponica	O	V		
Tournepierre à collier	Arenaria interpres	O			U
Bécasseau variable	Calidris alpina	O	V		
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	R			A
Chevalier sylvain	Tringa glareola	O			U
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	R			A
Chevalier gambette	Tringa totanus	O	V		A
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	O			
Bécasse des bois	Scolopax rusticola	R			
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	R	Vp		
Labbe parasite	Stercorarius parasiticus	O	V		
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	R	V		
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	C	Vp		
Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus	R	V		
Goéland cendré	Larus canus	R	V		
Goéland brun	Larus fuscus	C	V		
Goéland argenté	Larus argentatus	C	V		
Goéland leucophée	Larus michahellis	I	V		

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Goéland marin	Larus marinus	O	V		
Pigeon biset « des villes »	Columba livia	A		Ne	
Pigeon colombin	Columba oenas	C		Ne	
Pigeon ramier	Columba palumbus	A		N	
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	C		N	
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	R	Vp		
Coucou gris	Cuculus canorus	R	Vp		
Effraie des clochers (Chouette effraie) *	Tyto alba	O			A
Chevêche d'Athéna (Chouette chevêche) *	Athene noctua	D			
Chouette hulotte *	Strix aluco	I			A
Hibou moyen-duc	Asia otus	O	Vp		
Hibou des marais *	Asia flameus	R	Vp		
Martinet noir *	Apus apus	A	V	Ne	
Huppe fasciée	Upupa epos	O			
Guépier d'Europe	Merops apiaster	O	V		
Martin-Pêcheur d'Europe *	Alcedo atthis	R			
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	R			
Pic vert	Picus viridis	C		N	
Pic noir *	Dryocopus martius	R			
Pic mar	Dendrocopos medius	R			
Pic épeiche	Dendrocopos major	C		N	
Pic épeichette	Dendrocopos minor	R			
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	C		Ne	
Faucon kobez *	Falco vespertinus	O	V		
Faucon émerillon	Falco columbarius	R	V		
Faucon hobereau	Falco subbuteo	I	V		
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	R	V		
Perruche à collier	Psittacula krameri	A		N	
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	R			
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	R			
Pie bavarde	Pica pica	A		N	A
Geai des chênes	Garrulus glandarius	C		N	
Choucas des tours	Corvus monedula	I	Vp		
Corbeau freux	Corvus frugilegus	I	V		

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Corneille noire	Corvus corone	C			A
Roitelet huppé	Regulus regulus	C		N	
Roitelet à triple-bandeau	Regulus ignicapillus	I			
Mésange rémiz (penduline)	Remiz pendulinus	O			
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	A		N	
Mésange charbonnière	Parus major	A		N	
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	R		Np	
Mésange noire	Periparus ater	R			
Mésange nonnette	Poecile palustris	R		Np	
Alouette lulu	Lullula arborea	R	Vp		
Alouette des champs *	Alauda arvensis	C	Vp		
Cochevis huppé	Galerida cristata	O			
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	I	V		
Hirondelle rustique (de cheminée) *	Hirundo rustica	C	V		
Hirondelle de fenêtre *	Delichon urbicum	C	V		
Hirondelle rousseline *	Hirundo daurica	O	V		
Mésange à longue queue *	Aegithalos caudatus	C		N	
Pouillot brun *	Phylloscopus fuscatus	O			
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	R			
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	O			
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	A		N	
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	I			
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	A		N	
Fauvette des jardins	Sylvia borin	C		N	
Fauvette babillarde	Sylvia curruca	R		Np	
Fauvette grisette	Sylvia communis	C		N	
Fauvette pitchou	Sylvia undata	O			
Locustelle tachetée	Locustella naevia	R			
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	R		Np	
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	O			
Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	R			
Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirparceus	I		Np	
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	O			
Jaseur boréal	Bombycilla garrulus	O			
Sittelle torchepot *	Sitta europaea	R		Np	

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Grimpereau des jardins *	<i>Certhia brachydactyla</i>	C		N	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	A		N	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	A		N	
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	R			
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	A		N	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	I			
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	A		N	A
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	I			A
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	C		N	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	I			A
Gobemouche noir	<i>Muscicapa striata</i>	C			A
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	A		N	A
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	R		Np	A
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	O			
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	C		Ne	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	I			
Tarier des prés (Traquet tarier)	<i>Saxicola rubetra</i>	R			
Tarier pâtre (Traquet pâtre)	<i>Saxicola torquata</i>	R		Np	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	R			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	A		N	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	C		Ne	
Moineau friquet *	<i>Passer montanus</i>	D		Np	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	I	Vp		A
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	I		Ne	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	C	Vp		A
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	O	V		
Pipit à dos olive *	<i>Anthus hodgsoni</i>	O			
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	C	Vp		
Pipit farlouse (des prés) *	<i>Anthus pratensis</i>	C	Vp		
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	R	Vp		
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	I			
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	C		N	
Grosbec cassenois	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	I			
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	I		Np	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	C		N	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	I			

Nom français	Nom latin	Abon	Vol	Niche	Enr Noc
Sizerin cabaret *	Carduelis cabaret	R			
Sizerin flammé *	Carduelis flammea	O			
Beccroisé des sapins	Loxia curvirostra	R			
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	C		N	
Serin cini	Serinus serinus	I			
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	I			
Bruant proyer	Miliaria calandra	R			
Bruant zizi	Emberiza cirrus	D		Np	
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	O			
Bruant jaune	Emberiza citrinella	R			
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	I			

Sous-espèces

Les sous-espèces suivantes de bergeronnettes sont définies et peuvent être identifiées sur le terrain. Le statut des formes de pouillots véloces reste discuté (sous-espèces définies ou non). La Commission de l'avifaune française (CAF) a fait des sizerins flammé et cabaret deux espèces distinctes, mais cette séparation est très discutée sur le plan international.

Nom français	Nom latin	Abon
Bergeronnette printanière type	Motacilla flava flava	-
Bergeronnette flavéole	M. f. flavissima	O
Bergeronnette nordique	M. f. thunbergi	O
Bergeronnette grise « continentale »	Motacilla alba alba	-
Bergeronnette de Yarrell	Motacilla alba yarrellii	O
Pouillot véloce « collybita »	Phylloscopus collybita	-
Pouillot de Sibérie *	P. c. tristis	O

Espèces uniquement de catégorie C

Catégorie C [définition nationale] : espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine ; les espèces introduites ou échappées de captivité hors de France, qui répondent aux mêmes critères (qui sont donc inscrites en catégorie C dans leur pays d'origine), et qui sont observées en France lors de leurs déplacements spontanés. En règle générale, l'implantation doit être constatée depuis au moins 10 ans ou trois générations.

Espèces exotiques non férales [2]

Généralement issus de captivité ou d'élevage (individus échappés ou lâchés... lors des départs en vacances, notamment).

Oie à tête barrée	Anser indicus	O	V
Perruche ondulée	Melopsittacus undulatus	O	
Conure à tête bleue	Aratinga acuticaudata	O	
Conure veuve	Myiopsitta monachus	O	
Perruche calopsitte (Calopsitte élégant)	Nymphicus hollandicus	O	
Perroquet gris du Gabon (jack)	Psittacus erithacus	O	
Inséparable rosegorge (à face rose)	Agapornis roseicollis	O	
Perruche omnicolore	Platycercus eximius	O	
Bulbul orphée	Pycnonotus jocosus	O	
Travailleur à bec rouge	Quelea quelea	O	
Martin triste	Acridotheres tristis	O	
Choucador pourpré (Merle métallique pourpré)	Lamprotornis purpureus	O	
Veuve royale	Vidua regia	O	
Diamant mandarin	Taeniopygia (Poephila) guttata	O	
Astrild à joues oranges	Estrilda melpoda	O	
Astrild cendre (bec-de-corail)	Estrilda troglodytes	O	
Bengali rouge	Amandava amandava	O	
Serin des Canaries (S. de cage)	Serinus canaria	O	
Serin du Mozambique	Serinus mozambicus	O	

Quelques chiffres :

- Total des espèces de catégorie A : 182
- Dont espèces disparues : 3
- Dont en simple survol : 55 espèces
- Nicheurs : de 37 (nicheurs certains) à 56 (inclus les nicheurs probables) espèces (+ 6 espèces nichant aux environs immédiats).
- Sous-espèces rares : 4
- Nombres de taxons : 186

Note : un taxon est un niveau, qu'elle qu'il soit, dans l'ordre de classification des espèces vivantes. Une espèce est un taxon, une sous-espèce aussi. Nous ne comptons ici en tant que taxon à part entière que les sous-espèces les plus typiques.

Précisions concernant diverses espèces

* Notes et précisions :

Canard colvert : a niché avec obstination à la mare perchée, mais a renoncé à la suite de

vicissitudes successives — braconnage quasi-certain d'une nichée de poussins trop confiants, attaques des poussins par les rats au moment où la population de ces derniers étaient à son pic (les attaques, souvent sous-marines, avaient lieu dès que les poussins commençaient à s'éloigner de la canne), dérangement violents dus aux chiens (de chasse...) pénétrant la roselière...

Par ailleurs, les années où il y avait beaucoup de têtards (crapeau commun) et de l'eau libre, des groupes de mâles venaient goberger.

Héron cendré : a fréquenté régulièrement la mare perchée. Sauf si elle n'était fréquenté que par un seul individu (qui serait mort), sa raréfaction peut-être due à des « détails ». Il se perchait en effet au sommet d'un grand arbre d'où il pouvait observer à l'abri la mare avant de se poser au sein de la roselière et qui a été coupé.

(Gallinule) Poule d'eau : De 1 à 3 couples nicheurs. Un ou deux couples mare perchée, un autre mare du bas (nid peut-être dans un buisson, plutôt que dans la petite roselière). Hivernent et résistent au gel s'il ne dure pas trop longtemps. Se nourrissent aussi dans l'espace champêtre. Grimpe parfois dans les arbustes ou sur les roseaux.

Chouette effraie : était considérée comme disparue, mais a été revue perchée dans la savane en octobre 2008.

Chouette hulotte : elle niche au bois de Vincennes et à Montreuil, mais sa fréquentation des Beaumonts semble être devenue irrégulière.

Chevêche d'Athéna (Chouette chevêche) : données historiques jusqu'en 1984. Disparue.

Hibou des marais : parfois appelé Hibou brachyote.

Martinet noir : venait boire à la mare perchée quand il y avait un plan d'eau libre.

Martin-Pêcheur : fréquentait parfois la mare perchée quand la roselière n'avait pas fait disparaître le plan d'eau libre. L'espèce faisait probablement à l'occasion un va-et-vient avec la mare du bas. Un jour, deux *homo sapiens*, « pêcheurs amateurs », s'étant vu « sermonnés », se sont mis à caillasser Maître Martin en criant : dans ce cas, « personne ne pêche » (!, on voit vraiment de tout). L'oiseau volait d'un côté à l'autre de la roselière pour échapper à leur hargne sans céder le terrain... Le martin pêcheur est réapparu en novembre 2020.

Faucon kobez : observé quatre fois lors d'un passage migratoire de printemps en 2001, 2002 ; 2010 et 2016. Ils ont fait une halte aérienne plus ou moins longue pour chasser des insectes.

Pic noir : il niche à Vincennes, mais n'est qu'un visiteur peu fréquent aux Beaumonts.

Hirondelle rousseline : observé le 25 avril 2008. Il semble que ce soit la première identification pour l'Ile-de-France !.

Hirondelle rustique (de cheminée) : venait chercher de la boue au bord de la mare quand son profil était adéquat.

Hirondelle de fenêtre : n'a pas niché dans les environs immédiats depuis que les bâtiments anciens qu'une colonie d'hirondelles utilisaient ont été détruits. Elles venaient alors chercher de quoi bâtir leurs nids sur les bords de la mare perchée.

Tarier pâle : A niché jusqu'en 2004.

Pipit à dos olive : observé le 5 octobre 2014. Première identification pour l'Ile-de-France.

Pouillot brun : Espèce sibérienne très rare en France observée du 22 au 25 octobre 2013 dans la roselière de la mare perchée. Première mention pour l'Ile-de-France.

Mésange à longue queue : parfois aussi appelée Orite longicaude.

Sitelle torchepot : elle semble accuser un déclin marqué depuis le début du siècle.

Grimpereau des jardins : aussi appelé Grimpereau brachydactyle.

Moineau friquet : deux (?) couples de Friquets ont niché apparemment régulièrement, mais, suivant les années, soit sur le site même des Beaumonts (cela a été confirmé), soit aux environs immédiats (cimetières ?). Pas noté après 1998.

Pouillot véloce « sibérien » : *P. c. fluvescens* ou *tristis* ? L'identification en cours. Il s'agit probablement d'une rareté pour la France et pas seulement pour les Beaumonts, comme c'est plus ou moins le cas des autres sous-espèces mentionnées ici. Or, son identification est rendue délicate par l'existence de formes intermédiaires (*fulvescens*) entre une sous-espèce scandinave (*abietinus*) et la sous-espèce sibérienne « type » (*tristis*).

Bruant zizi : Au parc des Beaumonts nous avons assisté à son déclin radical depuis 1976 lorsqu'un nid a été trouvé par Michel Malaterre. De cette date jusqu'à 2004 le zizi était observé presque chaque année - l'espèce a été considéré comme un résident nicheur (deux à trois couples) présent tout au long de l'année avec des petits regroupements en hiver (jusqu'à 13 présent sur place en décembre 2002).

Notes

[1] https://www.faune-france.org/index.php?m_id=20061

[2] « Féral ». Ce terme désigne une espèce issue de captivité ou introduite, mais qui se reproduit en liberté et a formé une population capable de se maintenir sans nouvel apport artificiel. Il est ici utilisé dans un sens plus général. Il désigne une espèce « exotique » qui, parfois au moins, niche en liberté. Un individu donné peut donc provenir de captivité ou être né en liberté.